



## CAP MENUISIER FABRICANT

### « JE SERAI MENUISIER ! »

La formation se déroule sur 2 années à raison de 18 heures d'enseignement professionnel par semaine dont :

- 13 heures d'atelier,
- 3 heures sont consacrées à la technologie (connaissance du bois, matériel, fabrication, sécurité...),
- 2 heures de construction conduisant à la réalisation de dessin technique et à la lecture de plan.



**L'apprentissage du métier s'effectue au travers de la réalisation d'ouvrages.** Chaque élève réalise ainsi un chevet, une colonne CD, un portemanteau, une console... ou encore un confiturier.

Composé de cinq bâtis, ce meuble lui permet d'appréhender à chaque étape une nouvelle difficulté.

Du débit au montage, chacun peut s'épanouir avec un matériau noble, chaud et vivant, et quelle satisfaction que de pouvoir emmener le fruit de son travail !

La deuxième année permet de renforcer ses acquis et d'acquérir de nouveaux savoirs au travers de diverses réalisations.

**Sur les deux années, 14 semaines se déroulent sous la forme de stages en entreprise.**

**PROFIL REQUIS :**

Le candidat doit posséder de bons repères dans l'espace pour le dessin techniques.  
un goût prononcé pour le travail du bois et une bonne prise d'initiative.

**LES ÉTAPES :**

Ce diplôme de niveau V se prépare en 2 ans après une classe de 3<sup>ème</sup> générale ou préparatoire aux formations professionnelles (Prépa Pro).

Le CAP vous permet de postuler à un bac professionnel ou à un brevet professionnel.

**CHAMPS PROFESSIONNELS :**

Cette formation répond aux activités de fabrication les plus courantes dans les domaines de la menuiserie, du mobilier et de l'agencement. Le titulaire du CAP Menuisier Fabricant intervient dans le cadre de la réalisation d'ouvrages et/ou produits en bois et matériaux dérivés. Il met accessoirement en œuvre des produits ou composants en alliage léger, en verre et en matériaux de synthèse entrant dans la constitution des ouvrages ou produits tels que les menuiseries, les mobiliers et les agencements.

Son lieu d'intervention privilégié est l'atelier de fabrication. Il peut être amené à installer ponctuellement sur site des mobiliers d'agencement. En fabrication, il opère suivant un processus unitaire et/ou sériel, seul ou en équipe.

**LES MATIÈRES ENSEIGNÉES :**

- enseignement général : français, histoire-géographie, langue vivante, mathématiques, sciences physiques, éducation physique et sportive,
- enseignement professionnel : réalisation, technologie, dessin technique, lecture de plans, analyse d'un dossier, arts appliqués, vie sociale et professionnelle,
- stages en entreprises de quatorze semaines sur deux ans.

**Déroulement de l'examen en classe de terminale.**

Évaluation en cours de formation (CCF) au lycée, qui comporte :

- 2 épreuves écrites portant sur les sujets : lecture de plan, dessin technique, technologie et arts appliqués,
- 2 épreuves pratiques au sein de l'établissement,
- 1 séquence d'évaluation en entreprise.

**POURSUITE D'ÉTUDES :**

Baccalauréat Professionnel dans chacune des spécialités du bois ou brevet professionnel :

- BAC Professionnel au lycée de Mouchard (productique bois)
- BAC Professionnel au lycée professionnel de Moirans (métiers d'art - option ébénisterie)
- CAP en 1 an : ébénisterie, tournerie, sculpture à Moirans
- Brevet Professionnel Menuisier

3 mentions complémentaires (MC) :

- aménagement et rénovation de véhicules spécifiques
- parqueteur
- plaquiste

**DÉBOUCHÉS :**

- menuiserie, agencement
- ébénisterie
- restauration de meubles
- charpente
- travail en scierie
- industrie du meuble
- menuiserie industrielle
- menuiserie aluminium ou PVC